



Albi, le 2 février 2015

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### ALERTE METEO ORANGE NEIGE ET VERGLAS

#### Situation générale :

Le département du Tarn a été placé en vigilance météorologique de **niveau orange pour un événement neige-verglas prévu le mardi 3 février 2015 à partir de 4h00 et ce jusqu'à 18h00.**

#### Evolution prévue :

Ce soir et en début de nuit prochaine, des petites pluies gagnent le sud Aquitaine et le Gers. Il neige au-dessus de 900m sur l'ouest des Pyrénées. En fin de nuit prochaine, les précipitations se transforment en neige jusqu'en plaine sur les Landes, les Pyrénées-Atlantiques, le Gers et le Lot-et-Garonne.

Demain, l'épisode neigeux gagne rapidement les Hautes-Pyrénées, la plaine toulousaine, le sud du Tarn et Garonne et le Tarn en cours de matinée.

Les chutes de neige faiblissent sur les départements de l'ouest en début d'après-midi, puis sur Midi-Pyrénées par l'ouest en traînant sur le Lauragais, le Tarn et l'Ariège jusqu'en début de soirée.

Ces chutes de neige sont généralement faibles à temporairement modérées. La neige devrait tenir rapidement au sol et engendrer des difficultés de circulation. On attend sur l'épisode une couche au sol de l'ordre de 2 à 5 cm en plaine.

Au cours de la nuit de mardi à mercredi, avec les gelées nocturnes, la neige tiendra au sol et des plaques de glace rendront les chaussées glissantes jusqu'en plaine.

#### Conséquences possibles :

Adresse postale : Place de la préfecture, 81 013 ALBI CEDEX

Téléphone : 05 63 45 61 61 \_ Courriel : [courrier@tarn.gouv.fr](mailto:courrier@tarn.gouv.fr) \_ Site internet : <http://www.tarn.gouv.fr>

- Des chutes de neige ou de verglas sont attendues ;
- Les conditions de circulation peuvent devenir rapidement très difficiles sur l'ensemble du réseau, tout particulièrement en secteur forestier où des chutes d'arbres peuvent accentuer les difficultés,
- Les risques d'accidents sont accrus ;
- Quelques dégâts peuvent affecter les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone.

#### Conseils de comportement :

- Soyez prudents et vigilants si vous devez absolument vous déplacer ;
- Privilégiez les transports en commun ;
- Renseignez-vous sur les conditions de circulation auprès du centre régional d'information et de circulation routière (CRICR) ;
- Préparez votre déplacement et itinéraire ;
- Respectez les restrictions de circulation et déviations mises en place ;
- Facilitez le passage des engins de dégagement des routes et autoroutes, en particulier en stationnant votre véhicule en dehors des voies de circulation ;
- Protégez-vous des chutes et protégez les autres en dégageant la neige et en salant les trottoirs devant votre domicile, tout en évitant d'obstruer les regards d'écoulement des eaux ;
- Ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol ;
- Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments ;
- N'utilisez pas pour vous chauffer :
  - des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero...
  - les chauffages d'appoint à combustion en continu.
- Ces appareils ne doivent fonctionner que par intermittence.

Pour en savoir plus, consultez les sites [www.meteofrance.fr](http://www.meteofrance.fr) pour les conditions météorologiques et [www.bison-fute.equipement.gouv.fr](http://www.bison-fute.equipement.gouv.fr) pour les conditions de circulation.

---

**Contact Presse :** Marie LACAN - 05 63 45 62 34 / 06 18 28 61 33 - [marie.lacan@tarn.gouv.fr](mailto:marie.lacan@tarn.gouv.fr)

Adresse postale : Place de la préfecture, 81 013 ALBI CEDEX

Téléphone : 05 63 45 61 61 \_ Courriel : [courrier@tarn.gouv.fr](mailto:courrier@tarn.gouv.fr) \_ Site internet : <http://www.tarn.gouv.fr>